

tèrent des vers composés par Jehan de Paris, à la louange du vainqueur de l'Italie.

Les quatre éléments soumis par la puissance de la France étaient une allégorie en l'honneur de l'armée.

Neptune fut traîné sur un char par des *siraines* précédées de *tritons embouchant la trompette*.

Le cortège suivit le même ordre que celui des entrées précédentes, et l'on conduisit le roi, sous un *paillo neuf* recouvert de velours bleu doublé de satin jaune, depuis le pont du Rhône jusqu'à l'archevêché. Les rues, depuis Bourgneuf jusqu'à Porte-Froc, furent tendues de tapisseries et couvertes de toile, partie bleue à fleurs de lis, et partie rouge et jaune, *livrée de la maison du roi*.

Pour la première fois, le registre des délibérations du Consulat désigne Jehan de Paris avec la qualité de *grenetier*. Il n'a pas été possible d'expliquer ce fait par des preuves extraites des actes officiels. Cette désignation pourrait bien ne pas lui être applicable.

Nous pensons qu'un secrétaire du Consulat, peu exercé, a commis une erreur dans la qualification de *grenetier* donnée à notre artiste, ou bien encore qu'elle appartient à un homonyme.

En effet, nous pouvons indiquer d'autres citoyens de Lyon portant le même surnom de *Jehan de Paris*. Étaient-ils parents du peintre ? cela est possible. Mais, enfin, il en existait un de la profession de *chaucetier* (bonnetier) ; un autre qui était *drapier* ou *tondeur de draps* ; un troisième figurait dans les comptes de la ville, pour l'entrée de Louis XII, comme ayant fait le personnage de *Bon Temps*, dans le mystère joué à cette occasion. Ce dernier avait reçu 4 livres tournois et 4 *aulnes de drap turquin* (bleu foncé), pour une robe. Ne peut-on pas en conclure aussi que le *grenetier* pouvait être un frère ou allié du peintre ?